



**Gaston FRANCO**  
**Député Européen**  
**Conseiller Régional**  
**Maire de Saint Martin Vesubie**  
**Président des Communes Forestières**

Nice, le 1 juin 2011

**Objet : Invitation à l'Assemblée Générale des Communes Forestières**

Mesdames, Messieurs,

J'ai le plaisir de vous informer que l'Association des Communes Forestières des Alpes Maritimes organise son Assemblée Générale le :

**Vendredi 17 juin 2011 à 15h**  
Salle 25 du Conseil Général - CADAM

En tant que Président, je souhaiterais pouvoir compter sur votre appui et votre soutien en tant que partenaire au sein de la filière bois, et qu'ensemble nous abordions notamment les enjeux forestiers de notre territoire.

La situation de notre forêt est mauvaise : dépérissement de nos sapins, inadaptation de nos outils de production et d'exploitation, manque de débouchés, défi des nouveaux territoires et de la réforme territoriale... Notre potentiel est pourtant très important en bois de sciage mais aussi en forêt de loisirs, en réponse aux défis environnementaux. Et, sur ce point, les collectivités locales peuvent être des éléments moteurs essentiels.

De plus, pour appuyer cette restructuration et dans la perspective du Schéma de Coopération Intercommunale, nous discuterons de l'outil « charte forestière de territoire » afin de pouvoir envisager à nouveau leur développement sur le département.

Je me permets d'insister sur l'importance de votre participation pour rappeler le formidable potentiel de nos forêts et surtout l'intérêt qu'elles méritent pour devenir un réel atout économique.

Dans cette attente, je vous prie de croire, Monsieur le Président, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.



Gaston FRANCO  
Député Européen  
Conseiller régional  
Maire de Saint Martin Vesubie  
Président des Communes forestières des AM

**PJ : Programme**